

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU COMPLEXE CINEMATOGRAPHIQUE AUX HERBIERS – GROUPEMENT DE COMMANDE

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DES HERBIERS - 6 rue du Tourniquet - CS 40 209

85502 LES HERBIERS CEDEX - Tél. 02 51 91 07 67 - Télécopie : 02 51 64 99 45 - www.lesherbiers.fr

Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la commune des Herbiers ou l'adjoint délégué agissant en tant que coordonnateur du groupement de commandes conclu entre la commune des Herbiers et l'Association de Gestion du Cinéma Grand Ecran.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

2) Objet du marché et caractéristiques principales

Marché de travaux de construction d'un nouveau complexe cinématographique aux Herbiers, sous forme de marchés ordinaires, constitué d'une tranche unique et décomposé en 12 lots :

- Lot 1 – Terrassements - Gros œuvre
- Lot 2 – Charpente bois
- Lot 3 – Couverture – Etanchéité – Bardage
- Lot 4 – Menuiseries extérieures – Serrurerie
- Lot 5 - Menuiseries intérieures
- Lot 6 – Cloisons – Faux plafonds
- Lot 7 - Carrelage – Faïence
- Lot 8 – Sols souples
- Lot 9 – Peinture
- Lot 10 – Chauffage Ventilation Climatisation – Plomberie Sanitaire
- Lot 11 - Electricité
- Lot 12 – Ascenseur

Les lots 1, 2, 3, 4 et 11 seront pris en charge par la Commune des Herbiers.

Les lots 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 12 seront pris en charge par l'Association de Gestion du Cinéma Grand Ecran.

Le CCTP décrit l'offre de base pour laquelle le candidat devra obligatoirement proposer une offre. En outre, les variantes de type performance technique, qualitative, environnementale et financière sont acceptées, mais le candidat doit, au préalable, répondre à l'offre de base décrite et joindre un explicatif des avantages de la variante proposée par l'entreprise qui doit alors établir tous les documents nécessaires à sa compréhension. Il n'est pas prévu de variante obligatoire.

Une prestation supplémentaire éventuelle est prévue pour les lots 10 – Chauffage Ventilation Climatisation – Plomberie Sanitaire et 11 – Electricité : il s'agit de la suppression de la climatisation dans le hall.

3) Délai d'exécution - Durée du marché

Le délai global de réalisation des travaux est de dix-sept mois comprenant une **période de préparation de deux mois**, compris pose des sièges des salles de cinéma, des équipements cinématographiques, de l'affichage dynamique, de l'agencement comptoir / Billetterie / Accueil pris en charge par l'Association de Gestion du Cinéma Grand Ecran en marchés privés.

A titre indicatif, la notification des marchés devrait avoir lieu en octobre 2019.

4) Lieu des travaux

5 Rue de la Ferme – Zone de la Tibourgère - 85500 Les Herbiers

5) Conditions relatives au marché

DCE remis gratuitement aux candidats par téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours

Les candidatures et offres devront être remises en langue française

6) Conditions de participation

Conformément aux articles R. 2143-3 à R. 2143-16 du Code de la Commande Publique, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

7) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Prix de l'offre 60%
- Organisation des travaux (jugée sur le mémoire technique) 25%
- Valeur technique de l'offre (jugée sur le mémoire technique) 15%

8) Procédure

Procédure adaptée en application des articles L.2120-1 2°, L.2123-1 1°, R.2123-1 1° et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

9) Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **le 30 juillet 2019 à 18h00** dans les conditions fixées dans le DCE

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

10) Renseignements

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : Les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plate-forme

<https://www.marches-securises.fr>

11) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

Le 26 juin 2019